Pantouflage : un ex conseiller ministériel recalé

Ancien député socialiste, Nicolas Bays est recruté en septembre 2020 comme conseiller "politique et élus locaux" de la ministre chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, puis est devenu son chef de cabinet.

En mai 2021, dans le cadre de la campagne pour les élections régionales dans les Hauts-de-France, la ministre donne comme domiciliation l'adresse de Nicolas Bays à Lens, officialisant de fait leur relation conjugale. Il est contraint à la démission afin de se mettre en conformité avec la loi qui interdit aux membres du gouvernement d'employer leur conjoint.

Il décide de se reconvertir dans le secteur privé en voulant rejoindre l'entreprise Soitec, qui produit des matériaux semi-conducteurs.

Par une délibération en date 16 novembre 2021 la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) y oppose son véto.

Saisi par le requérant le Conseil d'Etat a par une ordonnance en référé en date du 13 décembre 2021 confirmé la décision défavorable prise par l'HATVP au motif « qu'un tel projet comportait des risques de mise en cause du fonctionnement normal, de l'indépendance et de la neutralité des anciens services de l'intéressé, dès lors que l'activité envisagée pourrait amener celui-ci à entreprendre des démarches auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et des membres de son cabinet ».

Mais pas d'inquiétude pour l'avenir professionnel de Nicolas Bays. Par un arrêté publié le 30 décembre, il a été nommé chef de cabinet de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Un point de chute honorable après quelques péripéties contentieuses.